

Déclaration liminaire Sud éducation 05 : CAPD du 28 septembre 2018

« Paradoxal », « mélatonine », glande pinéale », « hormone »...ces quelques mots n'apparaissent pas dans une publication scientifique, ni dans un cours de SVT, mais dans un texte des évaluations nationales niveau début CE1, à destination d'enfants de 6 -7 ans. Ce texte, complètement inadapté, a été imaginé selon notre ministre par une cohorte d'experts-scientifiques qui n'ont jamais dû passer la porte d'une classe de CE1, de l'avis de nombreux·ses collègues.

Le reste des exercices, en maths ou en français, relève du même niveau de méconnaissance du référentiel de compétences attendues pour ces niveaux de classe. Outre cette inadaptation pédagogique, notre syndicat dénonce le traitement des données numériques de ces évaluations par un géant des GAFAM, hors des juridictions françaises, ainsi que la réduction des enseignant·es au rôle d'exécutant·es jugé·es incapables de concevoir des évaluations, d'analyser les résultats de leurs élèves, d'adapter son enseignement ou de communiquer avec les parents.

Malgré l'humour instillé à la fin du Bulletin Départemental numéro 46, humour que nous ne partageons pas, ce n'est pas « en saignant que l'on devient enseignant » mais bien en respectant nos élèves et leur travail.

« Paradoxal », par contre, le mot est bien connu des jeunes migrant·es qui restent toujours à la porte de nos écoles, malgré le fait que le département soit « exemplaire pour la scolarisation des mineurs entrants ».

« Paradoxal » encore, quand le ministre annonce la suppression de 2600 postes tout en affirmant que l'éducation est la priorité du gouvernement.

« Paradoxal » toujours, quand les « fusions-mutualisations-destructuration » des services administratifs accroissent la surcharge de travail des personnels et mènent, par exemple, au non paiement de la prime de direction.

« Paradoxal » quand l'Éducation Nationale nous parle d'école inclusive et qu'un nombre important d'élèves sont toujours en attente d'AVS, que certaines AVS attendent toujours d'être contractualisées.

« Paradoxal » quand aucune animation pédagogique imposée par les IENs ne comporte de volet éducation physique et sportive, ni culturel, à croire que ni l'éducation sportive, ni la culture ne figurent dans les fondamentaux indispensables au développement des enfants.

« Paradoxal » enfin, quand les GT sur le travail des collègues directeur·trices se traduisent par la non prise en compte des décharges imparties à leur fonction.

« Paradoxal » quand on a des assises de l'école rurale et un congrès des maires ruraux dans le même département et qu'il n'y a aucune communication entre l'une et l'autre.

Finalement, les experts scientifiques de la Dgesci ont raison ; « Paradoxal » est un mot que nos élèves vont absolument devoir connaître. Et puisque le texte des évaluations nationales portait sur le sommeil, il va falloir une bonne dose de marchand de sable pour faire accepter à nos collègues, toutes ces situations paradoxales.